

Bruxelles, le 12 novembre 2021
(OR. en)

13634/21

**Dossier interinstitutionnel:
2021/0209(CNS)**

**COH 61
POSEICAN 5
PECHE 416
UD 273**

NOTE POINT "I/A"

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	Comité des représentants permanents (2 ^e partie)/Conseil
N° doc. préc.:	11516/21 + COR 1 11516/21 ADD 1 + COR 1
N° doc. Cion:	COM(2021) 392 final
Objet:	Proposition de RÈGLEMENT DU CONSEIL portant suspension temporaire des droits autonomes du tarif douanier commun lors de l'importation d'un certain nombre de produits industriels aux Îles Canaries - Adoption

1. Le 14 juillet 2021, la Commission a présenté au Conseil la proposition citée en objet.
2. Le 16 septembre 2021, le groupe "Actions structurelles et régions ultrapériphériques" a examiné la proposition, qui a reçu un large soutien.
3. Le Parlement européen a adopté son avis sur la proposition le 5 octobre 2021.
4. Le Conseil ayant décidé de procéder à une consultation facultative, le Comité des régions a choisi de ne pas émettre d'avis, tandis que le Comité économique et social a adopté son avis sur la proposition le 20 octobre 2021.

5. Le Comité des représentants permanents est dès lors invité à confirmer son accord sur la proposition visée en objet, dont le texte, mis au point par les juristes-linguistes, figure dans le document 13162/21.
-